

**HA BILLEMENT
CUIRS
TEX TILES**

C.F.D.T.

HA - CUI - TEX N° 260 - DÉCEMBRE 1972

SOMMAIRE

▲ EDITORIAL

A DIJON, en 1971, une Orientation avait été définie pour les 3 ans à venir Au Comité National, les nombreuses et très riches interventions ainsi que les travaux en commissions, ont montré que celle-ci devenait Action concrète.

▲ VIE FEDERALE

Pour remettre en cause les conditions de travail, les actions se continuent et se développent. Profitons de la Mensualisation des salaires qui va diminuer encore les garanties telles que les patrons veulent l'appliquer, pour rendre conscients les travailleurs de la nécessité de supprimer le salaire lié au rendement.

▲ POURQUOI MORDENT - ILS ?

Il s'agit des Patrons. L'article explique pourquoi, et veut inciter les sections à faire remonter tous les faits de répression.

▲ L'IMMIGRATION POURQUOI ?

Un camarade HA.CUI.TEX. nous l'explique au cours d'une intervention qu'il a faite à la rencontre Jeunes de Grenoble, en mai dernier.

▲ RESOLUTION HA. CUI TEX. C.F.D.T.

C'est celle qui a été votée le 10 Novembre au Comité National à TROYES par 99 % des 100 délégués mandatés par leurs syndicats.

▲ CALENDRIER 1973

Édité par la Fédération reprenant les objectifs prioritaires. Tous les syndiqués seront à l'heure du jour et pourront mettre en permanence sur leur table de travail les objectifs pour lesquels ils se battent avec les travailleurs.

— PRIX : 9 centimes pris à la Fédération
: 10 centimes s'ils sont envoyés.

HA-CUI-TEX



aux syndicats et sections

26 Octobre : Spécial INTER BRANCHES

- Où en sommes-nous ?
- Déclaration fédérale sur la poursuite de l'Action revendicative
- Objectifs et moyens pour continuer
- Rappel des dossiers pour l'Action.

27 Octobre : CIRCULAIRE BLANCHISSERIE

- Rencontre responsables Blanchisserie du 24 Novembre

8 Novembre : SPECIAL HABILLEMENT

- Avant le 1^{er} janvier 73
- Projet d'accord Mensualisation salaires
- Application et révision
- Compte rendu de la commission paritaire du 31 octobre.

13 Novembre : SPECIAL T.A.S.

- Compte rendu et décisions de la session de responsables
- Liste des responsables T.A.S.
- Session militants T.A.S. à BIERVILLE.

14 Novembre : SPECIAL HABILLEMENT

- Compte rendu de la commission paritaire du 13 Novembre
- Action revendicative dans les entreprises
- Des informations à utiliser.

21 Novembre : CIRCULAIRE TANNERIES - MEGISSERIES

- Compte rendu de la commission paritaire du 21 Novembre.

25 Novembre : SPECIAL INTER BRANCHES

- Informations,
- Solidarité financière avec les travailleurs en lutte,
- Renforcer la C.F.D.T.
- La cotisation 1973,
- On parle d'aide aux travailleurs immigrés..., le scandale du Fonds d'Action Sociale,
- L'emploi, de quoi se poser des questions,
- La formation professionnelle.

L'exploitation d'hier

Victor HUGO, lui-même s'en apitoie et la décrit, c'était vers 1868

Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ?
Ces doux êtres pensifs que la fièvre maigrit,
Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules.

Ils s'en vont travailler 15 heures sous les meules,
Ils vont de l'aube au soir, faire éternellement
Dans la même prison, le même mouvement.
Accroupis sous les dents d'une machine sombre,
Monstres hideux qui mâchent on ne sait quoi dans l'ombre.
Innocents dans un bagné, anges dans un enfer, ils travaillent.

Tout est d'airain, tout est de fer,
Jamais on ne s'arrête, jamais on ne joue ;
Aussi, quelle pâleur ! la cendre est sur leurs joues
Il fait à peine jour, ils sont déjà bien las,
Ils semblent dire à Dieu « Petits comme nous sommes,
Notre Père, voyez ce que nous font les hommes ».

Oh ! servitude infâme imposée à l'enfant :
Rachitisme, travail dont le souffle étouffant
Défaut ce qu'a fait Dieu, qui tue œuvre insensée
La beauté sur les fronts, dans les cœurs la pensée,
Et qui ferait, c'est là son fruit le plus certain
D'Apollon un bossu, de Voltaire un crétin.
Travail mauvais qui prend l'âge tendre dans sa serre,
Qui produit la richesse en créant la misère
Qui se sert d'un enfant ainsi que d'un outil,
Qui donne en somme une âme à la machine et la retire à l'homme.
Que ce travail haï des mères soit maudit,
Maudit comme le vice et comme le blasphème
O Dieu, qu'il soit maudit au nom du travail même,
Au nom du vrai travail, sain, fécond, généreux,
Qui fait le peuple libre et qui rend l'homme heureux.

et celle d'aujourd'hui

Certes, des choses ont changé :

- Les enfants ne travaillent plus avant 16 ans,
- 1936 a vu naître la semaine de 40 heures, les congés payés,
- Les travailleurs peuvent s'organiser collectivement en syndicat, etc....

Les travailleurs ont su imposer par leurs luttes des améliorations non négligeables.

Mais en fait par rapport à l'EXPLOITATION.. rien de changé ; les patrons ont su l'adapter, la rendre plus subtile, plus insidieuse, plus camouflée.

C'EST AUJOURD'HUI, comme il y a cent ans,

FACE A L'EXPLOITATION UN SEUL MOYEN :

UNE LUTTE

DE CLASSE
ET DE MASSE

SOMMAIRE

▲ EDITORIAL

A DIJON, en 1971, une Orientation avait été définie pour les 3 ans à venir. Au Comité National, les nombreuses et très riches interventions ainsi que les travaux en commissions, ont montré que celle-ci devenait Action concrète.

▲ VIE FEDERALE

Pour remettre en cause les conditions de travail, les actions se continuent et se développent. Profitons de la Mensualisation des salaires qui va diminuer encore les garanties telles que les patrons veulent l'appliquer, pour rendre conscients les travailleurs de la nécessité de supprimer le salaire lié au rendement.

▲ POURQUOI MORDENT - ILS ?

Il s'agit des Patrons. L'article explique pourquoi, et veut inciter les sections à faire remonter tous les faits de répression.

▲ L'IMMIGRATION POURQUOI ?

Un camarade HA.CUI.TEX. nous l'explique au cours d'une intervention qu'il a faite à la rencontre Jeunes de Grenoble, en mai dernier.

▲ RESOLUTION HA. CUI TEX. C.F.D.T.

C'est celle qui a été votée le 10 Novembre au Comité National à TROYES par 99 % des 100 délégués mandatés par leurs syndicats.

▲ CALENDRIER 1973

Édité par la Fédération reprenant les objectifs prioritaires. Tous les syndiqués seront à l'heure du jour et pourront mettre en permanence sur leur table de travail les objectifs pour lesquels ils se battent avec les travailleurs.

— PRIX : 9 centimes pris à la Fédération
: 10 centimes s'ils sont envoyés.

La rencontre nationale C. F. D. T. sur les problèmes des travailleuses

8 et 9 FÉVRIER 73

● TOUTES LES S.S.E. SONT CONCERNEES

Syndicalisme Hebdo N° 1414 du 12 Octobre 1972 contient un questionnaire destiné aux sections syndicales d'entreprises sur le problème des travailleuses. Ce questionnaire doit permettre de préparer la rencontre nationale C.F.D.T. des 8 et 9 Février 1973. Il est donc nécessaire que les S.S.E. prévoient rapidement pour répondre à la Confédération avant la fin Décembre 1972, la réunion du plus grand nombre possible de travailleurs et de travailleuses pour discuter collectivement de ce questionnaire.

Ces réunions doivent permettre, dès maintenant, aux sections syndicales d'entreprises de prendre connaissance des problèmes que vivent les travailleuses au même titre que les travailleurs, mais aussi de ceux qui sont liés aux aliénations que la Société exerce sur les femmes en leur attribuant un rôle, des tâches, une « image » qui sont discriminants.

● UNE SITUATION PARTICULIERE

L'exploitation capitaliste est une dure réalité évidente pour tous, hommes et femmes, mais le schéma culturel que véhicule cette société n'est pas toujours combattu, notamment avec tous ceux et celles qui sont « en marge » : femmes, jeunes, vieux, immigrés, O.S., etc... et on s'habitue un peu trop facilement à ces inégalités.

Construire tous et toutes, avec égalité de chances, notre personnalité se fera dans les rapports d'un type nouveau où l'originalité de chaque être se précisera au travers de ses relations interprofessionnelles, dans une pleine responsabilité et dans le cadre d'une liberté garantie à tous collectivement.

● UNE VOLONTE DE LA C.F.D.T.

« Une société socialiste ne peut être construite que par l'ensemble des travailleurs, hommes et femmes. La libération de la femme de tout ce qui l'aliène dans la société actuelle est une condition indispensable pour le passage au socialisme ».

(Extrait du document d'Orientation
Congrès C.F.D.T. - Mai 1970)

● LA RENCONTRE NATIONALE N'EST PAS UNE FIN EN SOI. SON OBJECTIF EST DOUBLE :

- Faire apparaître la situation réelle des travailleuses dans notre société et les problèmes rencontrés,
- Assurer une prise en charge de ces problèmes par toute l'organisation.

ALORS, VITE AU TRAVAIL
DANS CHAQUE SECTION

HA - CUI - TEX

26, rue Montholon - Paris IX^e

25^e ANNEE - NOUVELLE SERIE

Publication mensuelle



Le numéro : 1 F

— Abonnement annuel ordinaire : 9 F (10 numéros)
— Abonnement de soutien : 12 F

au C.C.P. HA - CUI - TEX Paris 22-202-24



Pour les changements d'adresse, joindre la dernière bande et 1 F en timbre poste.



Rédaction, Administration :

26, rue Montholon, PARIS IX^e

FEDERATION DES INDUSTRIES HABILLEMENT,
CUIR, TEXTILE C.F.D.T.

Téléphone ligne directe : 824-92-27

Téléphone standard ou confédéral : 526-63-09
ou : 878-91-03

Après le 2^e Comité National

Une orientation fédérale renforcée

— UNE ORIENTATION FEDERALE RENFORCEE DANS L'ACTION.

C'est ce qui a pu être constaté au Comité National HA.CUI.TEXT. à TROYES où 100 responsables de l'ensemble des régions participaient.

Le but de cette rencontre « entre deux Congrès » était de faire le point de l'avancée des objectifs, d'analyser les luttes menées, de réfléchir à l'approfondissement de l'orientation et de repréciser et compléter les décisions du Congrès de DIJON de mai 1971, afin de répondre toujours plus efficacement aux problèmes des travailleurs, des militants et des sections qui luttent contre le capitalisme qui les opprime.

— UN DEBAT IMPORTANT.

Préparé dans les sections, syndicats, localités et régions, le Comité National était bien l'affaire de tous.

27 militants porte-paroles de leur syndicat sont intervenus dans le débat général partageant ainsi avec tous, leurs actions, leurs réflexions et positions sur les questions posées par le rapport préparatoire.

De cet apport général, il ressort les points suivants qui furent repris dans les travaux en commissions et traduits dans la résolution générale.

— LES ASPECTS ESSENTIELS.

— L'exploitation accrue des travailleurs sous différents aspects, salaires — emploi — conditions de travail — répression.

— Mais aussi, une plus grande compréhension du phénomène d'exploitation dans l'entreprise et dans la société.

— L'orientation définie au 35^e Congrès Confédéral et 37^e Congrès Fédéral de DIJON, entre de plus en plus dans les faits et cela se traduit par une volonté de démocratie ouvrière dans les luttes et le développement d'une véritable démocratie syndicale.

— Des exigences ont été formulées en matière de formation syndicale collective.

— L'exploitation particulière des jeunes, des immigrés, des femmes, a été également rapportée.

Il a été souhaité que la Fédération agisse sur les conséquences en faisant réfléchir aux causes afin de les supprimer. Un Syndicat a demandé que la Fédération prenne position sur les problèmes qui touchent particulièrement les femmes : la contraception et l'avortement...

Une autre situation particulière a également été apportée à la Tribune, elle concerne les travailleurs des Blanchisseries qui, en 1972 ne

possèdent pas encore de Convention Collective Nationale et subissent de ce fait une exploitation redoublée.

— LA CONFIRMATION DE L'ORIENTATION FEDERALE.

Ce qui ressort à travers les aspects dominant des interventions et des débats de commissions, c'est le « poids » particulier de l'exploitation des travailleurs de l'Habillement des Cuir, des Textiles et de la Blanchisserie.

Cette situation et l'attitude patronale correspondante, ne peuvent que nous renforcer dans notre orientation fondamentale visant à détruire le capitalisme à travers la lutte de classe et à construire une société socialiste démocratique et autogestionnaire. Cette construction commence dans la lutte journalière à travers le développement d'attitudes de classe chez les travailleurs qui nous entourent.

— LA NECESSITE DE POURSUIVRE LA LUTTE.

Ce réflexe de classe nous amène à être constamment vigilants face à un patronat prompt à intégrer et « pacifier » les travailleurs pour mieux les soustraire à l'influence des syndicats.

Nous avons également à nous adapter face à une structure d'entreprise capitaliste qui se modifie constamment à travers fusion, concentration, implantation à l'étranger...

La dimension de notre lutte est donc nécessairement internationale, nous devons en être conscients chacun à notre place.

Si la lutte a cette dimension internationale, elle commence néanmoins dans chaque entreprise à partir des conditions d'exploitations particulières que vivent et ressentent les travailleurs, c'est de l'entreprise que la lutte se mène, c'est de là qu'elle se développe. Les camarades présents au Comité National ont aussi confirmé qu'il n'y avait pas opposition entre action diversifiée et action globalisée et que fréquemment, à partir d'action globalisée comme celle pour les 1 000 F et la Retraite, se développaient bon nombre d'actions diversifiées notamment sur la question des salaires et conditions de travail. Ce qui est essentiel dans tout cela, c'est le développement de la lutte anticapitaliste en même temps que la lutte pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de tous les exploités.

— POUR SE LIBERER.

C'est dans l'action que les travailleurs se libèrent parce qu'ils peuvent enfin s'exprimer.

Cette liberté passe par le renforcement de la C.F.D.T., de nombreux militants l'ont exprimée au cours de ces 2 jours de Comité National.

Il est bon de souligner ici que la C.F.D.T. HA.CUI.TEX, progresse dans l'action collective comme à travers son nombre d'adhérents et la plupart des résultats d'élections.

Cette confiance des travailleurs pour notre Organisation doit encore se développer, c'est nécessaire pour atteindre le but que nous nous sommes fixé...la LIBERTE.

Alphonse LEOTOING
Pour le Bureau Fédéral

A TRAVERS L'ACTION →

LE FLAMBEAU DES LUTTES

Ce n'est désormais plus une particularité de mettre l'accent sur les conflits, dans ce domaine, il n'y a plus de temps mort.

Ce qui se modifie pourtant, ce sont les revendications, il y a de plus en plus de luttes contre le travail au rendement et également pour obtenir un maximum de garanties.

Autres aspects positifs, les formes d'Action employées depuis la « grève du rendement » jusqu'aux gestes porteurs de symboles, exemple : déchirer ses tickets de rendement, les luttes de harcèlement se multiplient, les luttes psychologiques également.

Tous ces différents aspects, ce contenu des luttes nous interpellent. A travers, nous retrouvons cette bataille pour l'homme, pour son respect, son développement, son épanouissement.

A nous de nous interroger maintenant pour examiner ce qui se passe dans nos « boîtes » et essayer avec les travailleurs qui nous entourent de continuer la lutte pour le respect de tous, il ne faut pas que le flambeau s'éteigne.

SUR LE PLAN NATIONAL

● HABILLEMENT - MILITAIRE

— Commission Paritaire Confection Militaire du 14 novembre pour la revalorisation des salaires minima mensuels qui n'avaient pas suivi ceux des ouvriers. Preuves à l'appui, la C.F.D.T. a prouvé que l'accord de 1968 n'avait pas été normalement traduit dans les barèmes mensuels. Les patrons ont accepté finalement d'appliquer le retard au 1.11.72.

Ils se sont refusés à fixer une date en décembre pour discuter d'une majoration de l'étape d'augmentation applicable en janvier. Par contre, cette réunion aura lieu courant janvier.

● CLASSIFICATION

— Commissions Paritaires Classifications « Ouvriers » Habillement. La réunion du 31 octobre n'a pas permis d'avancer, le seul point positif : les patrons ont été contraints à discuter de notre projet — Prochaine réunion le 15 décembre.

— Révision Annexe EMPLOYES Habillement

Le 31 octobre, refus des patrons de faire qu'une seule Annexe E.T.A.M. — Propositions d'appliquer les garanties T.A.M. aux employés au-dessus du coefficient 165. Les délégations ouvrières

ont refusé et ont fait de nouvelles contre-propositions pour améliorer les avantages Employés que les patrons voulaient unifier sur Mensualisation Ouvriers.

Le 27 novembre, les patrons ont accepté les contre-propositions des organisations syndicales qui avaient été transmises le 31 octobre, sauf pour la garantie de salaire pour 40 Heures et le palier supplémentaire à partir de 2 ans pour les indemnités maladie.

Toutes les organisations syndicales ont donné leur accord sauf la C.F.D.T. qui consulte et donnera sa réponse ensuite.

● CUIRS - CHAUSSURES

— Réunion Paritaire Chaussures du 7 novembre sur le salaire à 1 000 F. Malgré notre revendication d'un salaire minimum mensuel à 1 000 F, les patrons ont maintenu leur position sur un semblant de garantie annuelle de ressources. Les dernières propositions patronales s'établissaient comme suit : 11 000 F garantis pour 1973 à condition d'un minimum de 2 088 heures, ce qui équivaut à une moyenne de 40 Heures par semaine ce qui donnerait un taux horaire moyen de 5,27 F. Mais ces 5,27 F n'étant pas réellement garantis pour chaque heure effectuée, la garantie annuelle se substituant à la garantie horaire.

Il n'était donc pas question pour nous, d'accepter les propositions patronales la C.G.T. a également refusé, F.O. et C.F.T.C. n'ont rien dit. Une signature sur de telles propositions serait grave de conséquences et marquerait un véritable recul sur les garanties horaires actuelles.

— Réunion Paritaire du 27 novembre concernant les E.T.A.M. et Cadres Chaussures, à partir du coefficient 200. Le point mensuel en vigueur au 1^{er} janvier 73 est fixé à 6,53, soit une majoration de 12,54 %. Une nouvelle réunion sur les classifications E.T.A.M. et Cadres est fixée au vendredi

19 janvier 73. La C.G.C. — F.O. et C.F.T.C. ont signé en séance, la C.F.D.T. et la C.G.T., après consultation.

● MAROQUINERIE

— Commission Paritaire Maroquinerie du 13 novembre.

Pas de résultat pour un salaire minimum à 1 000 F mais une avancée intéressante des minima conventionnels.

A compter du 1^{er} décembre 72, le point 100 passe à 3,75, ce qui représente 13 % sur l'année.

D'autre part, les abattements d'âge sont supprimés après 3 mois d'ancienneté et les congés exceptionnels améliorés, vu le rapport de force, le résultat est positif.

Toute les organisations syndicales ont signé.

● TANNERIE - MEGISSEURIE

— Réunion Paritaire Tannerie-Mégisserie du 21 Novembre concernant les E.T.A.M

— Les classifications et la situation des Employés seront revues le 4 Janvier 1973.

— Les patrons, en accord avec la C.G.C. ont proposé l'amélioration de l'Annexe pour le seul personnel d'encadrement.

— La C.F.D.T. ainsi que la C.G.T. ont protesté contre cette initiative sans toutefois pouvoir l'empêcher.

— En conséquence à compter du 1^{er} Janvier 73, la C.C.N. Tannerie comportera 4 Annexes différentes : Ouvriers - Employés - Personnel d'encadrement avec T.A.M. d'un côté, et Cadres de l'autre.

● GANTERIE

— Réunion Paritaire Ganterie du 23 Novembre.

Une commission pour mettre au

point l'accord mensualisation, se réunira le 12 Janvier 73.

Un accord sur les minima prévoyant en plus des augmentations aux dates habituelles, 3 étapes de rattrapage totalisant 9 % en 15 mois.

Le point 100 actuellement à 3,34 passera à 3,58 au 1er Avril 73.

Toutes les Organisations ont signé.

A TRAVERS LES RÉGIONS

■ BRETAGNE

— SPLI - SAPITEX - CORLAY - 3 conflits importants.

— SPLI (Fougères). Déjà 3 semaines de conflit pour 450 ouvrières de l'Habillement qui réclament, la suppression de salaire lié au rendement et un salaire minimum à 1 000 F nets mensuel.

Cette action unanime est partie du fait de l'augmentation continue des cadences imposées par la Direction.

La forme de lutte employée est à la fois simple et significative, « nous refusons le contrôle du rendement individuel, donc nous détruisons ce qui l'incarne ». Chaque jour les ouvrières déchirent leurs tickets de rendement... au grand désespoir du patron qui, pour se venger, a diminué l'horaire, le passant de 40 à 32 heures.

Les filles n'ont pas cédé au chantage, elles viennent d'obliger le patron à remettre l'horaire à 40 heures et d'engager les discussions sur leurs revendications.

De nombreuses manifestations, tracts à l'opinion publique, articles de presse, solidarité, font partie du soutien aux ouvrières en lutte.

— SAPITEX

8 jours de grève chez SAPITEX à Rennes, où la C.F.D.T. est entrée en force à l'occasion de ce conflit et cela au détriment d'un syndicat F.O., très près de la Direction.

Les 390 ouvriers ont obtenu le

28 Novembre, une garantie minimum de base de 900 F par mois et pour tous une augmentation minimum de 43,50 F.

— Le versement de primes de fin d'année et de transport,

— La réintégration dans leurs postes antérieurs de 5 contrôleurs récemment mutés.

— La réintégration pure et simple d'un employé injustement licencié.

A cela s'ajoute le paiement d'une heure mensuelle d'information. Le paiement des congés éducation et la désignation de deux délégués syndicaux C.F.D.T. supplémentaires

— CORLAY

Difficile bataille qu'ont tenu les ouvrières de chez CORLAY, soutenues par la C.F.D.T.

Le 27 Novembre : Reprise du travail à la Bonneterie CORLAY près de LORIENT pour les ouvrières en grève depuis le 23 Octobre (5 semaines). Beaucoup d'ouvrières ont été manipulées par la Direction et les Cadres qui ont constitué un syndicat autonome, ils avaient écrit au Préfet, disant que si la Direction négociait avec la C.F.D.T., ceux qui travaillaient se mettraient en grève.

Malgré ces difficultés, une négociation a eu lieu, le salaire garanti est assuré pour un rendement de 75 % au lieu de 100 %, les rapports de commandement doivent être améliorés. Par contre la Direction avait accepté une prime d'équipe de 6,50 F, mais exigeait un vote de l'ensemble du

personnel. **POUR** : 23 (les grévistes) — **CONTRE** : 76. La prime est donc repoussée.

■ CENTRE

— Commission Paritaire Habillement « CENTRE »

Elle s'est tenue le 31 Octobre. La C.F.D.T. n'a pas pu y participer, n'ayant reçu la convocation que le 2 Novembre. Le compte rendu de la réunion avait déjà paru dans les journaux. **Résultat** : 5 F de minimum après 6 mois.

■ LANGUEDOC - ROUSSILLON

— Prolongement de l'Action Interprofessionnelle. Suite aux actions du 26 Octobre, les travailleurs de chez **PUEYO**, chaussures (LIMOUX) obtiennent 50 centimes d'augmentation pour tous ainsi qu'un 13^e mois.

■ MIDI - PYRENEES

— Travailleurs à domicile et chômage - La C.F.D.T. de MILLAU nous ayant posé les cas concrets des travailleurs à domicile concernant la non application de l'accord du 27 Mars 72 (licenciement à 60 ans), la Confédération est intervenue à la Commission Paritaire Nationale de l'UNIRS, il a été décidé d'appliquer l'accord aux travailleurs à domicile avec effet rétroactif à compter du 22 Mai 1972.

■ RHONE - ALPES

— Augmentations égalitaires - Après plusieurs débrayages, les travailleurs des **Tanneries CARA** de ROMANS obtiennent 40 centimes pour tous, ce qui donne 70 centimes d'augmentation pour 72. Le salaire minimum se trouve ainsi fixé à 5,85 F.

— Lutte contre la répression - Mise à pied illimitée avec demande de licenciements à l'Inspection du Travail à l'encontre des délégués syndicaux C.F.D.T. et C.G.T. de la Tannerie du **BUGEY** à BELLEY

dans l'Ain. La Direction accuse nos camarades d'avoir entraîné les travailleurs dans une forme de grève illicite. Depuis 8 jours, les travailleurs de la Tannerie ne remplissent plus leur fiche de travail. C'est pour ce motif qu'ils sont mis à pied. La C.F.D.T. a réagi immédiatement et les travailleurs ne sont pas laissés faire.

Après plusieurs débrayages avec pétition à l'appui sur la décision démocratique de la forme de lutte, la Direction a dû reculer, les travailleurs ont gagné, leurs délégués syndicaux sont réintégrés.

— Chez **DELDI** - **Tanneries à Annonay** - Répression également, la déléguée C.F.D.T. a manqué de peu le licenciement, il a fallu là encore, l'intervention énergique de la C.F.D.T.

Par contre, deux ouvrières appartenant à la C.F.D.T. ont été licenciées par la Direction avec l'appui des délégués C.G.T.

Cette affaire importante est prise en charge sur place et la C.G.T. devra s'expliquer, ce n'est pas là, l'attitude de classe que nous sommes en droit d'attendre.

— Réunion Paritaire **HABILEMENT - Région Rhône Alpes** - 1^{er} Décembre, les patrons ont proposé 5,00 F de salaire minimum après 6 mois d'ancienneté.

Les organisations syndicales réclamaient 5,50 F minimum et 50 centimes d'augmentation pour tous, une nouvelle réunion paritaire doit se tenir avant le 1^{er} Janvier.

— **Chapellerie St-SYMPHORIEN S/COISE** - Accord intéressant prévoyant la suppression du salaire lié au rendement avec garantie du salaire acquis individuellement.

■ ALSACE

— Même droits pour tous sans restriction.

— Chez **RIBY** (Habillement en Alsace) - En l'absence du responsable syndical, la Direction a convoqué une immigrée qui se

présentait aux élections pour lui faire signer un papier comme quoi elle ne savait pas écrire et à peine lire.

— Conflit et développement de la C.F.D.T.

Une grève de 24 heures a eu lieu le 27 Octobre dans les 4 usines du groupe des filatures à GUEBWILLER (430 travailleurs), bien que la C.F.D.T. ne soit présente que dans deux, c'est la première grève depuis la libération, l'information C.F.D.T. a servi. Des élections vont bientôt avoir lieu, la C.F.D.T. va certainement présenter des candidats.

Leurs revendications : 13^e mois - révision des bas salaires - prime d'ancienneté. Délégation des travailleurs à la Direction, si pas de réponse les travailleurs se mettront en lutte.

— Les méfaits de la réorganisation ».

— COFRAMAILLE-SCHIRMECK - Bas-Rhin - Après 1 mois de discussion et de négociations avec la Direction, les travailleurs et les délégués protestent contre une nouvelle cotation des postes au rendement. Un atelier (une chaîne) a arrêté le travail et l'autre baissé les cadences en refus aux propositions patronales qui étaient une garantie sur le salaire précédent mais qui maintient les disparités, permet d'augmenter les cadences et ne donne aucune garantie aux nouveaux embauchés.

■ FRANCHE-COMTE

— Aux Tricotages mécaniques de PONTARLIER (Bonneterie)

— Réduction du travail sans perte de salaire, l'horaire est ramené de 45 à 44 h. 1/2 par semaine.

— 1 000 F nets mensuel pour 44 h. 1/2, cette mesure touche 30 % du personnel.

■ NORD

Aspect dominant.. de nombreux conflits.

— DALLE - Textile LINSELLES - 200 travailleurs sont en grève illimitée depuis le 30 Octobre. Les revendications : 8 F de salaires minimum et suppression du salaire au rendement pour les rubanniers (60), qui, eux, sont en grève depuis le 26 Octobre et qui sont à la base du conflit.

Les revendications collectives sont : 1 000 F minimum par mois et 0,25 F d'augmentation pour tous.

Les travailleurs sont à 50 % frontaliers Belges et le conflit se déroule dans l'unité soutenue à la fois par la C.F.D.T. et les centrales Belges.

Pour influencer les grévistes, le patron a organisé, au cours de la 3^e semaine de grève un vote secret avec 2 employés et en présence du commissaire de police. Sur 106 travailleurs présents, 105 se sont prononcés pour continuer la grève jusqu'au bout. Le résultat n'est sûrement pas celui que recherchait le patron, les travailleurs n'ont pas été troubés, ils savent pourquoi ils font grève, ils veulent obtenir satisfaction.

— LEVIS STRAUSS - LA BASSEE.

Depuis le 27 Novembre, les travailleuses sont en grève du rendement, elles ne veulent plus être considérées comme des machines à produire. L'action est essentiellement la diminution volontaire des cadences de travail, leurs revendications sont les suivantes :

- 25 % de diminution des cadences,
- 1 000 F nets par mois minimum,
- 5,50 F de salaire d'embauche,
- L'1H d'information et la suppression du pointage.

Le patron a envoyé à chaque travailleur une lettre leur disant

que leur action était illégale. Un patron Américain est arrivé de Bruxelles et après avoir rencontré les délégués C.F.D.T. qu'ils rendaient responsables, il a passé 8 heures dans les ateliers pour contacter les grévistes. Il a reconnu après qu'il y avait effectivement un « problème ». La grève est réellement efficace car l'ensemble de l'atelier est désorganisé, certaines ouvrières n'ayant plus de travail.

A La Bassée toujours, il y a un autre atelier (200-250 travailleurs) mais seule la C.G.T. est présente et celle-ci n'a pas voulu s'associer au mouvement. Une campagne d'affiches et une distribution de tracts ont été faites dans la localité.

■ LES AUTRES CONFLITS

— Chez ST FRERES à FLIXECOURT, grève illimitée dans un atelier pour l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et contre la déqualification de postes de travail.

La grève s'étendra probablement, plusieurs ateliers ont déposé des cahiers de revendications.

— A la LAINIERE de ROUBAIX -

Succès de la grève du secteur entretien (électriciens) après 3 semaines de grève, ils obtiennent des augmentations de 30 à 70 centimes.

Une même grille de salaire avec 15 tarifs au lieu de 55 avant le conflit. Intégration d'une part de la prime dans le salaire.

A TRAVERS L'ORGANISATION

◆ COMITE NATIONAL des 9 et 10 Novembre à TROYES

avec 100 délégués mandatés des syndicats. Bon mini congrès fédéral, qui démontre que les positions définies au 35^e Congrès Confédéral de Mai 70 et du 37^e Congrès Fédéral de DIJON passent dans l'action au niveau des entreprises. Les problèmes et actions apportés sont significatifs des nouvelles difficultés rencontrées dans la lutte.

Le Comité National confirme également la grande unité de la Fédération dans l'Orientation, les positions et l'action.

◆ CONSEIL FEDERAL

Le Conseil Fédéral du 11 Novembre a analysé les premiers résultats du Comité National et la suite à y donner. Une première réflexion a eu lieu sur la conception de la formation. Notre expression dans la confédération a été

discutée ainsi que la poursuite de l'action revendicative.

◆ CONSEIL DE BRANCHE HABILLEMENT

Il s'est réuni le 27 Octobre avec 8 participants pour : faire le point de l'action et ses résultats - envisager celle à venir. A l'ordre du jour : Classifications Ouvriers - Mensualisation des salaires ouvriers ainsi que la préparation de la session de branche.

◆ COMITES TECHNIQUES NATIONAUX

Les Comités Techniques nationaux de Prévention se sont réunis à Paris courant Novembre. Nos représentants aux Comités Techniques Textile - Habillement - et Cuir ont préparé cette rencontre à la Fédération.

La prévention demeure une préoccupation de la Fédération HA. CUI.TEX.

◆ FORMATION

— Session pour le groupe IN DRECO (Confection). Elle s'est tenue les 16 et 17 Novembre à TOURS, avec 19 participants venant de 5 usines sur 6 où la C.F. D.T. est présente seule. Dans 2 autres usines, la C.G.T. est présente seule et dans deux autres, aucune Organisation n'est présente.

Cette réunion aura permis d'échanger des informations sur la politique patronale menée dans chaque société, de se fixer des objectifs communs pour mener l'Action tenant compte des problèmes rencontrés et de la politique patronale et aussi de mettre en place une Organisation de liaisons entre usines du groupe IN DRECO.

◆ SESSION MILITANTS HA.CUI. TEX., REGION NORD

Elle rassemblait du 20 au 22 Novembre, 30 militants du Pas-de-Calais sur l'utilisation des moyens donnés par le C.E. dans l'action syndicale. L'animation était faite par R.-M. DELABY - B. BLONDEAU et partiellement R. TOUTAIN

◆ LES CADRES HA.CUI.TEX

En préparation à l'Assemblée Générale du Syndicat National des Ingénieurs et Cadres (SNIC) du 13 Janvier prochain, plusieurs ren-

contres se sont déroulées pour les régions : Parisienne - Rhône-Alpes et Nord.

◆ ASSEMBLEE GENERALE IRIHA

Les participants à cette Assemblée se sont retrouvés pour préparer leurs interventions le 1^{er} Décembre à la Fédération.

◆ INFORMATIONS

— Chômage ASSEDIC - A compter du 6 Novembre 72, l'allocation minimale servie par le régime ASSEDIC est portée à 9,74 F par jour (contre 8,69 F depuis le 11 Octobre 1971) Pendant les 91 premiers jours de chômage, le montant de cette allocation passe de 10 F à 11,20 F.

◆ EXTENSIONS D'ACCORDS

— GANTERIE DE PEAU - Avenant N° 6 du 15 Juin 72 - salaires minima - coefficient 100 au 1-11-72 : 5,95 F à l'Annexe 3 à la Convention Collective Nationale J.O. du 7-11-72.

— JEUX et JOUETS et VOITURES D'ENFANTS - Avenants du 10 Mai 72 :

- N° 35 - salaires coefficient 100 = 4,02 au 1-10-72 - Ouvriers.
- N° 37 - salaires ETAM coefficient 100 = 6,97 F au 1-10-72.

Lutte de classe

Pourquoi “mordent”-ils ?

Parce qu'ils ont peur ! Qui ? — Les Patrons.

Peur pour leur pouvoir, peur de voir les travailleurs s'organiser et exprimer ce qu'ils ressentent au plus profond d'eux-mêmes, à partir :

- Des bas salaires qui les empêche de « VIVRE »,
- Des conditions de travail qui les usent prématurément,
- Des tâches répétitives qui les font se comporter plus en automates qu'en êtres humains,
- D'une absence de liberté qui pèse et qui, peu à peu amène à la révolte ou, ce qui est dramatique, à la résignation.

Quand les travailleurs s'organisent, les Patrons ont peur, alors ils « mordent » ils attaquent ceux qu'ils croient être les meneurs, ils déclassent, mutent, mettent à pied, licencient individuellement ou collectivement ceux qu'ils appellent « les empêcheurs de tourner en rond ».

C'est cela la répression syndicale, mais ce n'est pas que cela !

— LE TEMPS DE LA REPRESSION.

Si le temps de l'exploitation existe depuis la naissance du système capitaliste celui de la répression démarre à la même époque, puisque face à l'exploitation, les travailleurs ont essayé de se grouper pour lutter et faire reconnaître leurs droits.

A cette époque, la répression était terrible et le militant ouvrier était fréquemment victime d'un patronat capitaliste extrêmement dur qui n'admettait pas la contestation et cherchait à utiliser au maximum la force de travail de ses ouvriers à travers des horaires très longs 14/16 heures par jour, tout ce temps en échange d'un salaire qui assurait tout juste la survie et la possibilité de continuer le travail le lendemain. La vie dans les fabriques à la fin du XIX^e siècle était particulièrement inhumaine. Les travailleurs, hommes — femmes, enfants y étaient odieusement écrasés.

— UN GERME D'ESPOIR.

L'organisation syndicale des travailleurs est donc née par réaction à l'exploitation capitaliste, les droits syndicaux ont progressé lentement. Il a fallu les grandes grèves de 1936 pour obtenir les premières conventions collectives qui représentaient la possibilité de discuter de l'établissement des tarifs la durée du travail etc... et c'est seulement en 1968 que le syndicat en tant que tel a été reconnu dans l'entreprise à travers la section syndicale.

Face à ces droits syndicaux arrachés grâce à la lutte de plusieurs générations de travailleurs, les patrons se sont organisés pour freiner le développement syndical et faire reculer les droits acquis.

— DROIT SYNDICAL et REPRESSION.

Il y a répression syndicale parce que le droit syndical existe, même si nous avons beaucoup de peine à le faire appliquer.

Le droit syndical gêne le patron capitaliste, surtout quand il est utilisé. Là où les délégués ne prennent pas leurs heures de délégation et se contentent de discussions tranquilles avec le patron, il n'y a pas de problème, le syndicat est « admis » par les employeurs.

Par contre, quand tous les droits acquis sont utilisés, quand les militants aident les travailleurs à comprendre le phénomène d'exploitation dont ils sont les victimes, quand partant des problèmes des travailleurs naissent des revendications, qu'à la docilité passive fait place la revendication consciente, cette situation devient inacceptable pour le patron capitaliste. « Ses ouvriers » ne sont plus corvéables à merci, comme les serfs du Moyen Age, son pouvoir est entamé, il va lui falloir écouter alors qu'il ne pensait qu'à commander, il lui reste toutefois le pouvoir de refuser, pouvoir qu'il utilise largement, il lui reste aussi la contre attaque et il ne s'en prive pas à travers :

- La création de syndicats bidons à sa solde
- L'écrémage de l'embauche pour éviter ce qu'ils appellent la contamination
- Le déplacement des délégués et militants, voire d'adhérents
- La liquidation ou la promotion de responsables.
- L'embauche sous contrat temporaire ou l'utilisation d'intérimaires ce qui empêche l'organisation de ces travailleurs
- Les lettres individuelles, les menaces, etc...

La période actuelle se caractérise par un accroissement de la répression.

— Pour y répondre, il faut partout essayer de développer le droit syndical, imposer l'Heure d'Information et plus de droits pour la S.S.E.
— Dans tous les cas, pour cette avancée, l'action collective est nécessaire, les actes individuels de dépassement sont par contre dangereux et à éviter.

— Le renforcement de l'Organisation demeure donc une priorité essentielle pour faire front au patronat et faire prévaloir nos légitimes revendications.

— EN CONNAITRE PLUS.

A travers cet article, notre but est d'inciter les sections à poursuivre la lutte pour l'avancée du droit syndical, mais aussi de demander aux sections et syndicats de nous faire connaître toutes les mesures répressives utilisées par le patronat dans les entreprises.

— A commencer par les pressions sur les délégués pour limiter leur déplacement et les empêcher de discuter avec les travailleurs

- Les difficultés pour afficher
- Les mesures spéciales à l'embauche
- Les syndicats bidons
- Le déplacement et l'essai de liquidation de militants etc...

IL EST IMPORTANT D'ECRIRE A LA FEDERATION AVANT LE 31 DECEMBRE 1972.

L'ensemble des informations reçues seront utilisées au plan national et aideront la fédération à poursuivre la lutte contre la répression syndicale sous toutes ses formes.

REUNIR LA SECTION C.F.D.T.

Et après un travail d'équipe, nous faire parvenir vos informations à :

— Fédération HA.CUI.TEX. C.F.D.T., 26 rue de Montholon 75439 — PARIS — CEDEX 09

Et n'oubliez pas de nous rappeler en début de courrier

- Le nom de l'entreprise, son importance,
- Le lieu de son implantation
- La présence syndicale existante
- Et de situer avec précision (dates à l'appui) les faits de répression.

L'IMMIGRATION POURQUOI ?

Un militant HA.CUI.TEX. C.F.D.T. , immigré lui-même, l'explique dans l'intervention qu'il a faite à la rencontre nationale des Jeunes C.F.D.T. à GRENOBLE en mai dernier.

Cette intervention doit être utilisée pour mieux comprendre ces camarades et rechercher avec la section comment leur permettre de participer à la vie et au fonctionnement de la C.F.D.T. et prendre des décisions sur les revendications qui les concernent directement.

Le capitalisme est la seule force internationale existante et a pour conséquence de transformer les travailleurs de tous les pays en une marchandise négociable en fonction de ses besoins.

LE CAPITALISME ET L'IMMIGRATION

Il n'est pas loin le temps où l'on parlait d'esclavage !. A l'heure actuelle, qui oserait dire qu'il existe encore ?. Et pourtant, l'immigration n'en est-elle pas une forme moderne et rationalisée ?

En 1972, allons-nous continuer d'accepter cette exploitation honteuse de l'homme par l'homme, créée, voulue et maintenue par le système capitaliste.

Les immigrés qui arrivent en France sont souvent inalphabètes et et sans formation tant sociale que politique et professionnelle. Ils occupent des emplois délaissés et insalubres (bâtiments - voierie - travaux publics - nombreux postes dans la Chimie et la métallurgie), donc, des secteurs vitaux seraient en énormes difficultés sans cette mains d'œuvre étrangère que nous rejetons par pur égoïsme et racisme. Reconnaissions que sans eux, l'économie française aurait du mal à tourner.

AVEC LES TRAVAILLEURS

La conscience que les travailleurs français ont du rôle joué par l'immigration comme moyen de pression à leur égard, a tendance de leur faire prendre les effets pour des causes et les travailleurs immigrés pour des jaunes.

Le Patronat joue donc sur cette division à l'égard de la classe ouvrière.

D'autres part, cette surexploitation s'accompagne de la propagande raciste, les travailleurs immigrés sont présentés comme des sous-hommes pour que leur théorie soit acceptée.

QUE FAIRE ?

Les travailleurs immigrés comme les travailleurs français, doivent être associés en premier lieu, pour nous syndicalistes à l'action syndicale. donc, pas de paternalismes mais l'action commune contre le système capitaliste, exploiteur commun.

LA SECTION SYNDICALE C.F.D.T.

Nous aurons à :

- réclamer les mêmes droits,
- Leur permettre l'accès à la section syndicale et à des responsabilités à tous les niveaux de l'organisation,
- Possibilité pour eux d'accéder aux congés éducation,
- Savoir les accepter et favoriser leur participation au niveau des journées d'études, sessions, réunions,
- Lutter contre la répression syndicale et politique qui s'abat sur tous les travailleurs, mais qui s'acharnent encore plus sur les immigrés.

A L'EXTERIEUR DE L'ENTREPRISE

- Exiger des logements décents
- Intervenir auprès des pouvoirs publics pour que soient créés des cours d'alphabétisation
- Favoriser un travail de coordination et de promotion de la personne par les Unions Locales — Unions interprofessionnelles de base, auprès des différentes associations étrangères existantes afin de rassembler la classe ouvrière.

EN CONCLUSION

Chaque section doit s'interroger, voir qu'elle a été et qu'elle sera son attitude vis-à-vis des travailleurs immigrés pour qu'ils soient considérés réellement en ETRES HUMAINS.

Rechercher comment engager la lutte de classes réelle et sans frontière et ceci dans la section, dans l'entreprise, dans la localité.

Le socialisme ne doit pas être un but à long terme, si nous avons fait l'option d'un socialisme démocratique et autogéré, il doit y avoir dans l'immédiat, des conséquences sur notre comportement.

CAMARADES, la meilleure aide que nous pouvons leur apporter, c'est de lutter pour que le même Dynamisme révolutionnaire guide un jour l'ensemble de la Classe Ouvrière Française et des pays avoisinants, vers le même but : Une société Socialiste Démocratique d'hommes Libres et Responsables.

CAMARADE, A NOUS D'AGIR !